

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 20: Ressources alimentaires

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ses preuves. Il a notamment été appliqué à des projets tels que « James », une formule d'appartements assortis de services à Zurich, ou pour le complexe de villas familiales érigées au Käppelrainweg à Aesch (BL).

Avec un instrument affiné et parfaitement rôdé, le cercle des garants s'est élargi: *Surveillance et Garantie de la Construction SA* à Genève et Lausanne, *Keytek SA* à Lausanne et *Metron architectes SA* à Brugg ont signé les contrats le 18 septembre 2007.

(SIA)

ASSURANCE MALADIE AU MEILLEUR PRIX

Les membres de la **sia** peuvent obtenir des rabais sur les couvertures complémentaires à l'assurance de base auprès de certaines caisses maladie.

Pour les assurances maladie complémentaires, la **sia** a conclu des contrats collectifs, assortis de réductions de primes avantageuses en faveur de ses membres, auprès des caisses *Helsana*, *Visana*, *ÖKK*, *CSS* et *Concordia*. Pour bénéficier de ces niveaux de primes préférentiels, le passage à une collective est en tout temps possible dans l'assurance complémentaire. En remplissant les formulaires ad hoc disponibles sur le site Internet de la **sia** (<www.sia.ch/assurances>), les membres intéressés par l'entrée dans une collective peuvent obtenir leur offre personnelle. Quant à l'assurance de base obligatoire, les rabais n'y sont pas autorisés, mais les assurés peuvent bénéficier de primes meilleur marché en optimisant le montant de leur franchise ou en changeant de caisse maladie. Une comparaison des primes pour l'assurance de base figure sous <www.vzonline.ch>. Attention, le délai de résiliation pour l'assurance de base échoit le 30 novembre 2007.

(SIA/Marketing)



Le Conseil régional du district de Nyon, créé en 2003, mène des actions de planification du développement régional, de développement économique et touristique; il soutient également des activités dans les domaines socioculturels et coordonne les projets d'intérêt régional.

Il recherche un(e)

Chef (fe) de projet

pour son département du développement territorial, pour un engagement dans les meilleurs délais.

Les principales missions et responsabilités de cette fonction sont les suivantes :

- Dans le cadre des différents schémas directeurs intercommunaux engagés, il s'agira de coordonner la planification stratégique et d'accompagner la concrétisation des projets ;
- Mettre en place des pratiques de management territorial sur la base d'outils adaptés ;
- Développer des collaborations transversales au sein du secrétariat régional ;
- Participer au projet d'agglomération franco-valdo-ge-nois sur les thématiques à incidence territoriale.

Quant aux principales exigences professionnelles, le Conseil régional souhaite rentrer en contact avec des candidat(e)s **au bénéfice d'une formation d'architecte EPF (ou équivalente)** avec une compétence en urbanisme. Une expérience dans la conduite et concrétisation de projet est souhaitée. Le (la) candidat(e) devra également démontrer :

- Son ouverture d'esprit et son aptitude à collaborer avec d'autres disciplines,
- Sa capacité rédactionnelle, son esprit de synthèse,
- Sa connaissance des institutions publiques,
- Son aptitude à s'intégrer dans une petite équipe.

Le Conseil régional propose un travail varié dans un cadre dynamique, un encadrement au démarrage de l'activité, la possibilité de contribuer à la réalisation de projets concrets ainsi que des contacts privilégiés avec les différents acteurs privés et publics de la région.

En cas d'intérêt, nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre dossier de candidature au secrétariat du Conseil régional d'ici au 30 octobre 2007 à l'attention de M. Patrick Freudiger, Secrétaire régional, 5, Rue Jules Gachet, 1260 Nyon tél : 022 361 23 24. Le cahier des charges détaillé peut être obtenu sur demande info@regionnyon.ch